

Section 1 L'information de produit chimique et de compagnie

Page F1 of F2



5100 West Henrietta Rd
PO Box 92912
Rochester, NY 14692-9012
Tel: (800) 962-2660

CHEMTREC 24 Numéros De Téléphone
De Secours D'Heure (800) 424-9300
Pour l'usage de laboratoire seulement.
Pas pour l'usage de drogue, de nourriture
ou de ménage.

| | |
|---------|---------------------------|
| Produit | ACIDE OXALIQUE, DIHYDRATE |
|---------|---------------------------|

| | |
|-----------|--------------------------------|
| Synonymes | Acide d'ethanedioic, dihydrate |
|-----------|--------------------------------|

Section 2 Identification De Risques

Mention d'avertissement: DANGER

Pictogrammes: GHS05

Les organes cibles: Le système respiratoire, les reins, les yeux, la peau



Classification par le GHS:

Skin corrosion (Catégorie 1B)

Eye damage (Catégorie 1)

Renseignements sur l'étiquette GHS: Mention de danger:

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Déclarations de précaution:

P260: Ne pas respirer les poussières.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu / récipient dans une agence agréée d'élimination chimique conformément à la réglementation locale / régionale / nationale.

CA Prop 65: Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus à l'État de Californie pour causer le cancer ou de toxicité reproductive.

Section 3 Composition / Information Sur Des Ingrédients

| Nommé Chimique | # CAS | % | EINECS |
|---------------------------|-----------|------|---------------------|
| Acide oxalique, dihydrate | 6153-56-6 | 100% | 205-634-3 (anhydre) |

Section 4 Mesures De Premiers Soins

INGESTION: PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Provoquer le vomissement seulement si elle est informée par le personnel compétent médicaux. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION: PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INHALATION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA VOIES RESPIRATOIRE. Sortir au grand air. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux.

CONTACT AVEC LES YEUX: PROVOQUE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures de temps en temps. Obtenez une attention médicale immédiate.

ABSORPTION PAR LA PEAU: PROVOQUE DES BRÛLURES DE LA PEAU. Enlever les vêtements contaminés. Rincer soigneusement avec du savon doux et d'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Section 5 Mesures De Lutte Contre l'Incendie

Moyens d'extinction: Utilisez des supports adaptés pour éteindre le feu à l'appui.

Actions de protection pour les sapeurs-pompiers: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire NIOSH / MSHA approuvé autonome et un équipement complet de protection. Utiliser un jet d'eau pour maintenir incendie refroidir les conteneurs exposés.

Dangers spécifiques: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être générés par la décomposition thermique ou la combustion. Ce matériau se décompose en chauffant pour former des oxydes de carbone et l'acide formique.

Section 6 Mesures De Déchargement Accidentel

Précautions personnelles: Évacuer le personnel vers la zone sûre. Utiliser un équipement de protection personnelle comme indiqué dans la Section 8. Assurer une ventilation adéquate.

Précautions environnementales: Éviter tout ruissellement vers les égouts pluviaux et les fossés qui aboutissent aux voies navigables.

Confinement et de nettoyage: Récupèrent pour s'il n'est pas contaminé. Enlever toute source d'ignition. Balayer à sec ou sous vide et placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Laver la zone de déversement avec du savon et de l'eau.

Précautions pour la manutention en toute sécurité: Lire l'étiquette sur le contenant avant d'utiliser. Ne pas porter de lentilles cornéennes lorsque vous travaillez avec des produits chimiques. Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inhaler les poussières. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter l'ingestion. Bien se laver après la manipulation. Retirer et laver les vêtements avant de les réutiliser.

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des substances incompatibles. Substances loin des sources d'allumage.

Section 8 Commandes D'Exposition / Protection Personnelle

| Limites d'exposition: | Nommé Chimique | ACGIH (TLV) | OSHA (PEL) | NIOSH (REL) |
|-----------------------|-------------------------|--|--------------------------|--|
| | Acide oxalique, anhydre | TWA: 1 mg/m ³ / STEL: 2 mg/m ³ | TWA: 1 mg/m ³ | TWA: 1 mg/m ³ / STEL: 2 mg/m ³ |

Contrôles d'ingénierie: Les installations d'entreposage ou d'utilisation de ce matériel doit être équipé d'une douche oculaire et une douche de sécurité et le matériel d'extinction d'incendie. Le personnel doit porter des lunettes de sécurité, des lunettes, ou un écran facial, une blouse de laboratoire ou tablier, des gants protecteurs appropriés. Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations atmosphériques faible.

Protection respiratoire: Aucun ne devrait être nécessaire dans le laboratoire normal manipulant aux températures ambiantes. Si les conditions poussiéreuses prévaloir, travailler dans la hotte ou de porter un masque respiratoire approuvé NIOSH / MSHA.

Section 9 Propriétés Physiques Et Chimiques

| | | |
|---|--|---|
| Apparence: Solide. Poudre blanche, cristalline | Taux d'évaporation (= 1): Données non disponibles | Coefficient de partage: (n-octanol / eau): Log Pow: 1.75 |
| Odeur: Aucun odeur | Inflammabilité (solide / gaz): Données non disponibles | Auto-inflammation: 400°C (752°F) |
| Seuil de l'odeur: Données non disponibles | Limites d'explosivité: Bas / Max: Données non disponibles | Température de décomposition: 157°C |
| pH: 1.0 (13%) | Pression de vapeur (mm Hg): <0.001 @ 20°C (68°F) | Viscosité: Données non disponibles |
| Point de fusion / congélation: 101.5°C (216°F) | Densité de vapeur (Air = 1): 4.4 | Formule moléculaire: HOCCOOH·2H ₂ O |
| Point d'ébullition: 149-160°C (300-320°F) | Densité relative (gravité spécifique): 1.65 @ 18.5°C | Poids moléculaire: 126.07 |
| Point d'éclair: Ininflammable | Solubilité (s): Soluble dans l'eau (14 g/100 mL) | |

Section 10 Stabilité Et Réactivité

Stabilité chimique: Stable

Polymérisation dangereuse: N'aura pas lieu.

Conditions à éviter: Les températures excessives, la chaleur, étincelles, flamme nue et d'autres sources d'allumage. Éviter l'exposition à la lumière et de l'humidité.

Matières incompatibles: Alcalis, chlorites, hypochlorites, les agents oxydants, de l'alcool furfurylique, composés d'argent.

Produits dangereux de décomposition: Oxydes de carbone et de l'acide formique.

Section 11 L'Information Toxicologique

Toxicité aiguë: Oral-rat LD50: 375 mg/kg

La corrosion de la peau et l'irritation: Peau de lapin - 500 mg/24H - légèrement irritant.

Des lésions oculaires graves / irritation: Yeux-lapin - 250 µg/24H - sévère irritant.

Respiratoire ou sensibilisation de la peau: Données non disponibles

Mutagenicité des cellules germinales: Données non disponibles

Cancérogène: Données non disponibles

NTP: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP.

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé par IARC.

OSHA: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par OSHA.

CA Prop 65: Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus à l'État de Californie pour causer le cancer ou de toxicité reproductive.

Reproductive toxicity: Données non disponibles

STOT-exposition unique: Données non disponibles

STOT-une exposition répétée: Données non disponibles

Risque d'aspiration: Données non disponibles

Effets d'une surexposition:

Inhalation: L'inhalation peut provoquer toux, maux de gorge, sensation de brûlure, shorness, respiration laborieuse, maux de tête.

Ingestion: L'ingestion peut provoquer des maux de gorge, sensation, douleur abdominale, respiration laborieuse, convulsions, paralysie, troubles du rythme cardiaque, choc kor effondrement brûler.

Peau: Le contact avec la peau peut entraîner des rougeurs, des douleurs et / ou des brûlures.

Yeux: Le contact avec les yeux peut causer des rougeurs, des douleurs, de la vision et / ou des brûlures floue.

Les signes et les symptômes de l'exposition: Procédures appropriées d'exercice pour réduire au minimum des risques

Informations complémentaires: RTECS #: RO2450000

Section 12 L'Information Écologique

Toxicité pour les poissons: Pimephales promelas (fish, fresh water), LC50 = 34.1 mg/L/96H

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques: Daphnia magna (Crustacea), EC50 = 137 mg/L/48H

Toxicité pour les algues: Scenedesmus quadricauda (Algae), EC50 = 790 mg/L/168H

Persistance et dégradabilité: Facilement biodégradable

Potentiel de bioaccumulation: Pas de données disponible

Mobilité dans le sol: Pas de données disponibles

Évaluation PBT et vPvB: Pas de données disponibles

Autres effets indésirables: Un danger pour l'environnement ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.

Section 13 Considérations De Disposition

Ces lignes directrices sont destinées à l'élimination de la disposition d'un catalogue de taille seules les quantités. Les règlements fédéraux peuvent s'appliquer aux contenants vides. Des réglementations nationales et / ou local peut être différent. Éliminer conformément à toutes les réglementations locales, provinciales et fédérales ou d'un contrat avec une agence élimination des produits chimiques sous licence.

Section 14 L'Information De Transport (US DOT / CANADA TMD)

Numéro UN / NA: UN3261

Nom d'expédition: Solide corrosif, acide, organique, n.o.s., (Acide oxalique)

Classe de danger: 8

Groupe d'emballage: III

Quantité à déclarer: No

Polluant marin: No

Exceptions: Quantité limitée égale à ou moins de 5 kg

2012 ERG Guide #: 154

Section 15 L'Information De Normalisation

Un produit chimique est considéré comme inscrit si le numéro CAS pour la forme anhydre est sur la liste d'inventaire.

| Composant | TSCA | CERLCA (RQ) | RCRA code | DSL | NDSL | Classification SIMDUT |
|----------------|--------|-------------|------------|--------|------------|---|
| Acide oxalique | Listed | Not listed | Not listed | Listed | Not listed |  E |

Section 16 L'Information Additionnelle

Les informations contenues dans ce document sont fournis sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à d'autres informations recueillies par eux et doivent prendre des décisions indépendantes de la pertinence et l'exhaustivité de l'information de toutes les sources afin d'assurer une utilisation correcte de ces matériaux et de la sécurité et la santé des employés. NTP: National Toxicology Program, IARC: International Agency for Research on Cancer, OSHA: Occupational Safety and Health Administration, STOT: Specific Target Organ Toxicity, SE: Single Exposure, RE: Repeated Exposure, ERG: Emergency Response Guidebook.